

# LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 16 Frimaire, an IX.

## P R U S S E.

De Berlin, le 25 novembre (4 frimaire).

Le citoyen Louis Bonaparte est parti ce matin avec sa suite; il reviendra, dit-on, ici vers la nouvelle année: on ne sait pas exactement où il va; mais on présume que c'est à Varsovie ou en Silésie.

La comtesse de Lichtenau, célèbre par l'affection qu'avait pour elle le feu roi Frédéric-Guillaume, & disgraciée au commencement de ce règne-ci, a obtenu la permission de rester dans les états de sa majesté, pourvu qu'elle ne se fixât ni à Berlin, ni à Potsdam, ni à Charlottenbourg.

Le ci-devant comte de Viosmeuil, général au service de S. M. l'empereur de Russie, est arrivé à Königsberg, de retour de Pétersbourg.

## A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 27 novembre (6 frimaire).

Le prince héréditaire d'Orange est arrivé d'Angleterre à Cuxhaven, à bord d'un vaisseau de guerre de 16 canons.

Suivant les nouvelles les plus fraîches apportées de Riga, par une estafette, il se trouve dans ce port 91 vaisseaux, sur lesquels on a mis l'embargo; mais quant aux propriétés ou marchandises anglaises, il n'est point fait mention du séquestre que l'on a dit avoir été mis par le gouvernement.

## A N G L E T E R R E.

De Londres, le 29 novembre (8 frimaire).

CHAMBRE DES COMMUNES. — Séance du 27 novembre.

Il s'agissoit dans cette séance, l'une des plus mémorables qui ait eu lieu depuis dix ans, de décider, suivant l'opinion de M. Tierney, s'il falloit établir la chambre en comité régulateur chargé d'examiner l'état de la nation britannique; mesure importante, mesure extraordinaire à laquelle on n'a jamais eu recours que dans les cas extrêmes. On établit un pareil comité lors de la folie du roi, pour décider la question de la régence.

On croira facilement que M. Pitt a combattu cette motion, non-seulement avec le talent que tout le monde lui reconnoît, mais encore avec la chaleur d'un homme plein de vie & de sens qu'on veut mettre en tutelle. Son discours & celui de M. Tierney sont deux pièces historiques. C'est donc un devoir pour nous de les recueillir. Nous allons commencer, suivant l'ordre, par celui de M. Tierney.

« Je propose, dit-il, avec la plus grande solennité, que la chambre se forme en comité pour examiner l'état actuel de la Grande-Bretagne. Je déclare d'abord à tous ceux qui m'écoutent, que, sans le devoir le plus impérieux, je ne serois bien gardé de parler dans cette funeste conjuncture.

» Les ministres gouvernement depuis quatre ans avec une autorité absolue. Tout ce qu'ils ont voulu faire, ils l'ont

fait. Les armées, le trésor public, la nation elle-même, tout est dans leurs mains.

» Ces ressources immenses ont été employées à prolonger une guerre dont l'objet primitif étoit de mettre un terme à l'ambition de la France. Ont-ils atteint ce but? Nous avons le droit d'en faire la question, & de demander en outre comment cette guerre sanglante a été conduite, quelles en ont été les conséquences, quel est le fruit que nous devons tirer de nos efforts & de nos sacrifices?

» Suivant M. Dundas, les armes britanniques n'ont jamais été plus heureuses; suivant le chancelier de l'échiquier, l'Angleterre est arrivée au sommet de l'échelle des nations. Ecoutez ensuite ce côté-ci de la chambre, & vous apprendrez que jamais sa position ne fut ni plus critique, ni plus désastreuse. Certes, une telle contrariété d'opinions mérite bien d'être discutée, & il est tems d'examiner notre état de situation ».

Ici M. Tierney considère l'Angleterre dans ses rapports avec ses alliés & dans ses efforts contre la France. Il convient que les succès actuels de la marine britannique sont sans exemple, & que sa gloire est sans bornes. Mais il porte une opinion bien différente des armées de terre, & il prend pour terme de comparaison, la guerre de sept ans. « Elle fut conduite, dit-il, par l'illustre père de M. Pitt; mais si jamais la pitié filiale a conduit ce ministre à lire l'inscription mise sur le tombeau de son père, je doute qu'il parle sérieusement, en affirmant que la nation est arrivée au sommet de l'échelle des nations ».

M. Tierney compare les dépenses de ces deux guerres; la première ne s'éleve pas à 111 millions, tandis que celle-ci en coûte déjà plus de deux cents. Soixante-six mille hommes suffirent dans la première pour le service de toute espèce, soit en Europe, soit dans les deux Indes, tandis que le nombre des troupes payées aujourd'hui par l'Angleterre est de 159 mille, sans comprendre les corps employés en Irlande & dans les deux Indes.

« Nous avons conquis dans cette guerre Sainte-Lucie, la Martinique & l'isle de Malte. La guerre de sept ans mit dans nos mains le Canada, la Martinique, la Grenade, la Havane, Tabago & Pondichéry, & ce qui vaut mieux, elle jeta les fondemens de notre grandeur future dans le Bengale.

» Sans doute, continue M. Tierney, M. Dundas n'opposera pas à ces conquêtes celle de l'empire du tyran de Mysore. Oseroit-il mettre en comparaison les exploits du lord Clive & les derniers événements dans l'Inde, qui ne sont que des foibles conséquences de nos anciennes victoires dans cette partie intéressante du globe? Mais il reste encore un moyen de comparer l'une & l'autre guerre.

» Nous savons à quelles conditions la guerre de sept ans fut terminée. Quel devoit être le prix de la paix que vouloit conclure M. Pitt, en 1797? L'on sait que si elle s'étoit



faite, nous ne devons rien garder de nos conquêtes, excepté les établissemens hollandais. Ainsi nos ministres consentoient à acheter à ce prix la fin d'une guerre qui nous avoit déjà coûté tant d'hommes & tant d'argent !

M. Tierney entre ensuite dans le détail des expéditions & des armemens préparés par les ministres. Il montre que toutes les tentatives faites depuis le commencement de la guerre, ont été ou illusoires, ou ineptes, ou honteuses, ou périlleuses. « Il n'y a pas un coin des côtes des états ennemis, dit-il, qui n'ait été marqué par la défaite de nos troupes ou par leur retraite précipitée. Il insiste pour qu'on apprenne à la nation la raison pour laquelle l'expédition préparée pour Gènes n'est arrivée qu'après la bataille décisive de Maringo...

« Qu'on ne m'oppose pas, dit M. Tierney, nos vastes établissemens dans l'Inde; ils me reportent naturellement à considérer l'Egypte. Je ne ferai aux ministres que deux questions sur cette conquête des Français, si dangereuse pour nos possessions indiennes. Par quels moyens la France est-elle parvenue à s'en emparer, & comment la possède-t-elle encore? N'est-il pas étrange que 15 vaisseaux de ligne, avec plus de 500 transports, aient pu sortir de France, sans que le gouvernement en ait été instruit? A quoi servent donc les dépenses secrètes; si ce n'est à se procurer les renseignements de cette importance? Je sais que le brave Nelson a réparé en partie les torts & les dangers de ce succès de la France par sa brillante victoire; mais je sais aussi qu'il s'est mis à la poursuite de la flotte française, sans ordre ni autorisation particulière du gouvernement... »

M. Tierney accuse les ministres d'être la cause de ce que l'Egypte reste encore dans les mains des Français, & s'efforce de leur faire voir que c'est, ou pour faire briller leurs talens militaires, ou dans le fol espoir de donner un exemple mémorable du châtement d'une invasion... Il arrive à considérer l'Angleterre par rapport à ses relations extérieures.

« A l'ouverture de la guerre, dit-il, nous avions pour alliés l'Espagne, la Hollande, la Sardaigne, Naples, & la plupart des états de l'Allemagne; & toutes ces puissances, on sent anéanties, ou ont passé sous les drapeaux de l'ennemi; j'en excepte Naples qui est menacé d'une invasion prochaine. Il nous reste l'Autriche; mais sans entrer ici dans une question approfondie, relativement aux dispositions de cette alliée, je me borne à dire que je ne compte pas du tout sur un long appui de l'empereur. Il a rompu une fois ses engagements avec nous; il peut les rompre encore. Le discours que prononça le roi l'année dernière, ne nous entretint que des vues libérales du magnanime Paul, & ne dit pas un mot de la fidélité de la maison d'Autriche. J'affirme que ce n'est qu'après la bataille de Maringo, & lorsque son alliance n'avoit plus la même importance pour nous, qu'elle consentit à recevoir nos subsides, & s'engagea à ne point se séparer de nous pendant un tems limité. Tout ce qu'on a vu depuis n'est pas propre à rassurer notre confiance: je ne croirai jamais, par exemple, que M. de Saint-Julien ait signé des préliminaires à Paris, sans en avoir reçu l'autorisation secrète de son gouvernement... »

« Observons, continue l'orateur, que nos ministres n'ont fait tant d'efforts pour empêcher l'Autriche de conclure la paix, que pour faire comprendre l'Angleterre dans les négociations! Es-ce donc là où nous en sommes réduits? Quelle honte pour des hommes qui méprisoient toute proposition de paix faite sans la restauration préalable de la

monarchie, de briguer ainsi l'honneur d'être admis dans une assemblée de négociateurs, & pour des hommes qui, naguères, ont rejeté avec dédain les offres qu'on leur a faites, de rechercher aujourd'hui, avec humilité, toutes les occasions de traiter avec celui qu'ils appelloient un aventurier, l'enfant & le champion du jacobinisme. Je suis convaincu que si la voix du peuple anglais pouvoit se faire entendre dans cette enceinte, il demanderoit justice contre les ministres, de tant de trésors dissipés, de tant d'expéditions perdues, & de tant d'humiliations dont ils l'ont abreuvé.

M. Tierney passe en revue les différentes atteintes portées par les ministres, durant cette guerre, à la charte constitutionnelle. Il s'élève sur-tout avec force contre le pouvoir usurpé par eux, à la faveur de la suspension de l'acte *habeas corpus*. Il cite notamment plusieurs emprisonnemens aussi injustes que tyranniques, & se plaint amèrement de l'influence qu'a pris la couronne, depuis quelques années, & contre laquelle il se propose de faire une motion spéciale...

De-là, M. Tierney entre dans le dédale des finances de l'état. Il fait plusieurs observations générales, tendantes à prouver que l'augmentation progressive des taxes établies par le ministre, est une des causes les plus directes de l'augmentation du prix des denrées. Il analyse à ce sujet, d'une manière savante, l'influence des taxes sur la prospérité fallacieuse & momentanée du commerce & du crédit public, qui ne paroissent point d'abord en être affectés, mais dont l'appauvrissement des classes les plus aisées amène bientôt la décadence.

Il termine un discours de plus de trois heures par cette phrase de son début: *Je demande que la chambre se forme en comité général pour examiner l'état de la nation.*

« On pense, dit le *Morning-Chronicle*, que le nombre des vaisseaux anglais détenus dans les ports de Russie, par suite de l'embargo, s'élève à environ 250; leur valeur est estimée à trois millions sterling au mois. M. Pitt a traité cette circonstance avec légèreté dans la séance des communes, parce que Paul I<sup>er</sup> avoit déjà commis précédemment le même outrage envers la nation britannique, & qu'il l'avoit presque aussitôt réparé en levant l'embargo. Mais nous ne pensons pas que le peuple anglais soit entièrement du même avis que le ministre à cet égard. L'impunité laissée à la première insulte, n'est pas non plus le meilleur argument qui puisse faire croire à une rétractation pour celle-ci.

« Au surplus, cette mesure ne nous paroît pas être l'effet subit d'un mouvement impétueux de colère; mais, au contraire, elle nous semble avoir été combinée avec le roi de Prusse, & probablement aussi avec le premier consul... »

### REPUBLIQUE HELVETIQUE.

De Berne, le 28 novembre (7 frimaire)

Le corps législatif a fait la réponse suivante au message du 19. « Au milieu des travaux & des sollicitudes qui sans cesse occupent le conseil exécutif, ainsi que nous, pour guérir au moins quelques-unes des plaies sans nombre que les événemens terribles de ces derniers tems ont faites à notre bien-être intérieur, vous pouvez imaginer, citoyens membres du conseil exécutif, quelle sensation votre message d'aujourd'hui, & les nouvelles importantes que transmet le citoyen Glaire, envoyé extraordinaire de la république helvétique à Paris, ont dû faire sur le conseil législatif; sensation que

tous les Suisses loyaux partageront certainement avec nous. Si, dans un moment qui doit décider, peut-être pour des siècles, du sort de plusieurs parties du monde, le premier consul donne à l'allié le plus ancien du peuple français une parole si digne de sa grandeur, s'il veut même changer en un bienfait pour nous le fardeau pesant du traité d'alliance de 1798, qui pourroit hésiter de s'abandonner à l'espoir modeste que l'indépendance de l'Helvétie, reconnue déjà en 1698, par les plus grandes puissances de l'Europe, subsistera, & que même l'heure n'est plus éloignée où elle doit jouir de nouveau du bonheur de sa neutralité, qui, pendant trois siècles, n'avoit pas été violée, & par ce moyen, du boulevard le plus puissant de la sûreté extérieure ?

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De PARIS, le 15 frimaire.*

Les nouvelles de Paris se réduisent à très-peu de chose aujourd'hui, car la plupart du tems elles ne sont que le produit de l'oisiveté, & dans ce moment nul n'a le pouvoir ni la volonté d'être oisif. Tous ont les regards fixés sur le théâtre de la guerre : on en attend ses résultats avec une confiance qui n'est pas sans anxiété. Moreau, Ste-Suzanne, Lecourbe, Macdonald, Brune & Augereau, ces noms qui ne sont pas sans gloire, nous donnent des espérances qui ne sont pas sans fondement ; mais à travers les illusions de la victoire, croyez-vous qu'une mere n'appergoive pas son fils voguant sur cet océan de mort, que le commerçant n'étudie pas le cours des changes, & que l'homme sensible ne pleure pas sur les blessures profondes de l'humanité ? Ce n'est donc pas le moment favorable aux petites épigrammes, aux petites conjectures, aux petites nouvelles de toute espee. Mais sur une terre aussi mouvante, un tableau si sérieux ne peut être que celui d'un jour : demain ce ne sera plus le même. Etrange autant qu'heureuse légèreté qui, en nous arrachant aux grandes pensées, nous épargne en même-tems les grands chagrins !

— Si le congrès de Rastadt nous a fatigués long-tems de son interminable bavardage, celui de Lunéville pourroit tout au plus nous impatienter par une raison contraire. On n'y parle point ; mais on donne alternativement d'excellens diners qui font dire au philosophe que tout n'est pas désespéré pour la paix, puisque, malgré la reprise des hostilités, les ministres des deux puissances balligérantes continuent de se voir si paisiblement & de se donner de fréquens témoignages de bonne amitié.

— Une petite niece du grand Corneille & une petite-fille de Jean Racine se trouvoient réduites à l'indigence, il y a quelques années. Les régisseurs des droits d'enregistrement, instruits de leur position, vinrent à leur secours, & accordèrent à chacune d'elles un bureau de papier timbré. Cet acte de bienfaisance, qui les a mises à l'abri du besoin, a été généralement applaudi.

Un arriere petit-fils du dernier de ces deux poètes célèbres se trouvoit également dans le besoin par suite des événemens de la révolution. Le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, en fut instruit, & le recommanda aux régisseurs de l'octroi de bienfaisance de Paris, qui lui donnerent une place de 2,700 francs. Il n'en a pas joui long-tems ; une réforme dans les bureaux vient de la lui enlever. Nous pensons que les régisseurs n'en ont aucune connoissance, & ne voudroient

pas laisser gémir dans le besoin le petit-fils d'un homme à qui le théâtre français doit une partie de sa gloire, & notre langue sa perfection.

— Le feu prit hier dans deux endroits, rue du Temple & rue Helvétius ; le zele ordinaire des pompiers suffit à tout, & il y eut fort peu de dégâts.

— Hier, un jeune fille se jeta du haut du pont de la Révolution dans la rivière ; on l'en retira assez promptement pour lui conserver la vie : mais on s'appergut qu'elle avoit perdu la raison. Lui a-t-on rendu un grand service ?

— L'arrêté qui ordonnoit que tous les bâtimens marchands & les pêcheurs venant de la Hollande seroient soumis à faire quarantaine dans l'Escaut, vient d'être rapporté. En conséquence, tous les bâtimens rassemblés sur ce point vont entrer à Anvers.

— Les Anglais viennent d'abandonner de nouveau leur croisière à l'embouchure de l'Escaut & sur les côtes de la ci-devant Flandre.

— Le corps législatif batave vient de défendre l'exportation des grains & de tous les légumes secs, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1800. Cette loi contient cependant quelques exceptions pour les grains qui entreront dans la république par la mer & les rivières, & pour l'exportation desquels il faudra être muni d'une permission spéciale du directoire exécutif.

— M. le baron de Schubart, ministre de Danemarck à la cour de Madrid, & que l'on disoit destiné à se rendre au congrès, est arrivé à la Haye, où il se propose de passer une partie de l'hiver.

— L'archiduc Charles est arrivé le 29 brumaire à Vienne, d'où il a dû repartir le 3 frimaire pour se rendre avec l'empereur à l'armée d'Allemagne.

## LOTÉRIE NATIONALE.

*Tirage de Paris, du 15 frimaire.*

36. 24. 44. 19. 47.

VARIÉTÉS.

*Aux rédacteurs du Publiciste.*

Citoyens, ceux qui mesurent l'attention qu'on doit donner à un livre par l'importance du sujet & par le talent avec lequel il est traité, ne vous reprocheront pas de revenir encore une fois sur le *Cours de morale religieuse* de M. Necker. On n'a pu refuser des éloges aux beautés de détails qui brillent en si grand nombre dans cet ouvrage. Mais la critique s'est exprimée avec une grande amertume sur les défauts qu'elle a cru remarquer. Il est aisé de concevoir la diversité des jugemens qu'on en a portés.

Le nom seul de l'auteur a réveillé bien des prétentions. Il reste encore beaucoup d'ennemis de son administration, qui fut trop sévère contre les abus, pour ne pas soulever tant de gens que les abus favorisoient. Il reste encore beaucoup d'hommes aigris par les tristes effets de la révolution, qui ne lui pardonnent pas l'influence qu'ils lui attribuent sur cet événement. Il y aura toujours des hommes que toute supériorité d'esprit & de talent incommode ; d'autres enfin, tous vains d'avoir pu sur les traces de Chaumette & du pere Duchêne élever leurs esprits jusqu'à la hauteur de l'athéisme & la barbarie, si on cherche à rattacher le peuple à une croyance que prêchoit Pascal, Locke & Newton. Les pré-

ventions qui coulent de ces différentes sources se réunissent pour exciter, propager & accueillir les censures de M. Necker. Je ne dis pas qu'au travers de ces critiques dictées par des préventions personnelles, ou par l'esprit de parti, il n'y en a pas eu que le goût & la raison justifient. Je suis bien éloigné de ne trouver aucune tache dans le nouveau *Cours de Morale*, & je le prouverai bien ôt. Mais que dire d'un censeur qui reproche à l'auteur d'avoir donné à cet ouvrage la forme de sermons ? C'est reprocher à l'auteur d'un drame de lui avoir donné la forme de dialogue.

Ce sont en effet des sermons que M. Necker a voulu composer. *Je me suis transporté*, dit-il, *dans la situation d'un orateur religieux, en empruntant le langage de la chaire.* Il a pris en conséquence pour texte de chaque discours un passage de l'ancien ou du nouveau testament, qu'il paraphrase, qu'il ramène de tems en tems à son sujet comme tous les prédicateurs. Il est permis, sans doute, à quiconque n'aime point les sermons de ne point aimer le *Cours de Morale religieuse*; mais lorsqu'on se propose de le juger, ce ne doit être que d'après des règles du goût applicables à ce genre de composition.

(La suite dans une prochaine feuille).

#### TRIBUNAT.

Séance du 15 frimaire.

Après la lecture du procès-verbal, Bérenger prend la parole : vous avez renvoyé, dit-il, à l'examen d'une commission spéciale, il y a déjà plusieurs jours, un projet de loi d'une haute importance. La commission ne fait pas son rapport; le terme auquel ce projet devra être discuté au corps législatif s'approche; qu'en arrivera-t-il? Que vous serez obligés ou de demander un délai, ou d'adopter aveuglément l'avis de votre commission. Je mande qu'elle fasse son rapport demain.

Une voix. — De quel rapport parlez-vous?

Bérenger ne répond rien (il parait probable qu'il s'agit du projet de loi présenté ces jours derniers en comité secret).

Le président annonce que d'abord aucun ordre du jour n'étoit fixé pour la discussion du projet au corps législatif; depuis, par une lettre, elle a été indiquée pour le 22. Le président invite ensuite les membres de la commission, Dannou, Chauvelin, Boisgrolin, Alexandre & Barra, à se réunir pour savoir si leur rapport pourra être fait demain.

On reprend la discussion du projet relatif à la réduction des justices de paix; Caillemer parle contre. Ganil est après lui appelé à la tribune; il annonce qu'il comptoit parler sur ce projet; mais il croit inutile de présenter son travail, parce que, des hier, le bruit s'est répandu que le projet seroit retiré.

La discussion est suspendue.

On procède au scrutin de balottage entre Dedelay-d'Agier & Desmeuniers; ce dernier obtient 41 voix, & Dedelay-d'Agier 47. Dedelay-d'Agier réunissant la majorité absolue des voix, sera présenté comme candidat au sénat conservateur.

On lit un message par lequel le corps législatif annonce que les consuls ont retiré les projets de lois sur les justices

de paix & de police. Un membre demande qu'on lise aussi le message des consuls. (*Voyez la séance du corps législatif*).

Isnard demande à être entendu demain sur une motion faite, il y a quelque tems, relativement à la création & à la suppression des offices.

Chazal pense que cette motion d'Isnard ne remplira pas la séance, & que la commission dont Bérenger a provoqué le rapport, ne sera pas prête demain; il demande que le tribunal s'ajourne à septidi.

Bérenger répond que, si la commission a tant de peine à se former une opinion, peut-être le tribunal en aura moins. Il s'agit d'un objet que l'on peut fort bien mettre à la discussion sans rapport préalable; d'ailleurs le tribunal doit-il toujours dépendre d'une commission?

Après de légers débats, le tribunal décide d'abord qu'il y aura séance demain; il fait ensuite inviter la commission, qui est réunie, à se rendre dans son sein pour savoir si elle pourra faire demain son rapport. La commission demande quelques instans. Le président propose de déclarer que la séance publique est levée, & de rester en comité secret. — Cette proposition est adoptée. — Les spectateurs se retirent.

#### CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 15 frimaire.

Un message des consuls annonce que le gouvernement, considérant que les deux projets successivement par lui présentés, l'un sur la justice de paix, l'autre sur la police, ne pourroient être sans inconvéniens discutés séparément, parce qu'ils se tiennent essentiellement, que d'ailleurs ils se rattachent encore au projet qui doit être soumis sur l'établissement d'un tribunal d'exception, croit devoir les retirer pour les reproduire à-la-fois tous les trois.

Le corps législatif ordonne l'envoi de ce message au tribunal, & leve aussitôt sa séance, aucun objet n'étant à l'ordre du jour.

Bourse du 15 frimaire.

Rente prov., 23 fr. 75 c. — Tiers consol., 34 fr. 35 c. — Bons  $\frac{2}{3}$ , 1 fr. 61 c. — Bons d'arrérage, 86 fr. 25 c. — Bons pour l'an 8, 94 fr. 85 c. — Syndicat, 00 fr. 00 c. — Coupures, 82 fr. 00 c.

*Sentiment de l'évêque de Troyes, résidant à Londres, sur la légitimité de la promesse de fidélité à la constitution demandée aux prêtres.* P. ix, 1 fr., & 1 fr. 50 cent. franc de port. A Londres, chez L'homme; & se trouve à Paris, chez Le Clerc, libraire, quai des Augustins, n°. 59.

Cet ouvrage intéressant de la part d'un ancien évêque de France, est bien fait pour tranquilliser & lever les scrupules de ceux qui ont cru ne pouvoir pas faire cette promesse. Nous ne saurions trop en recommander la lecture.

Trois Sonates pour le forte-piano, avec accompagnement d'un violon, *ad libitum*, par D. Steibelt. Prix, 9 fr.

*Ariettes à un Inconstant*, par Constance Pipelet.

*Logique d'amour ou réponse à Zulma*, par Henry de Brevalais.

*Sérénade du Gondolier*, par le citoyen Segur aîné.

*Le Menestrel*, paroles de Coupini.

*L'Inconstance justifiée*, musique d'Auguste Marque.

A Paris, chez Nadermann, rue de la Loi, passage du café de Foi.